

7 FINANCES ET RESSOURCES



Les dépenses administratives de l'AIFM sont financées au moyen de contributions versées par ses membres jusqu'à ce qu'elle dispose de recettes suffisantes provenant d'autres sources (par exemple les recettes de l'exploitation minière des grands fonds marins) pour y faire face. Le barème des quote-parts est fondé sur celui utilisé pour le budget ordinaire de l'ONU, ajusté compte tenu des différences dans la composition des deux organisations, avec un taux maximal de 22 pour cent et un taux minimal de 0,01 pour cent.

Depuis 2013, l'AIFM a également mis en place un système de recouvrement des coûts. Selon ce système, les entrepreneurs sont tenus de verser une taxe annuelle sur leurs frais généraux correspondant au coût des services qui leur ont été fournis par l'AIFM. En 2020, ces taxes sur les frais généraux représentent approximativement 20 pour cent des revenus de l'AIFM.

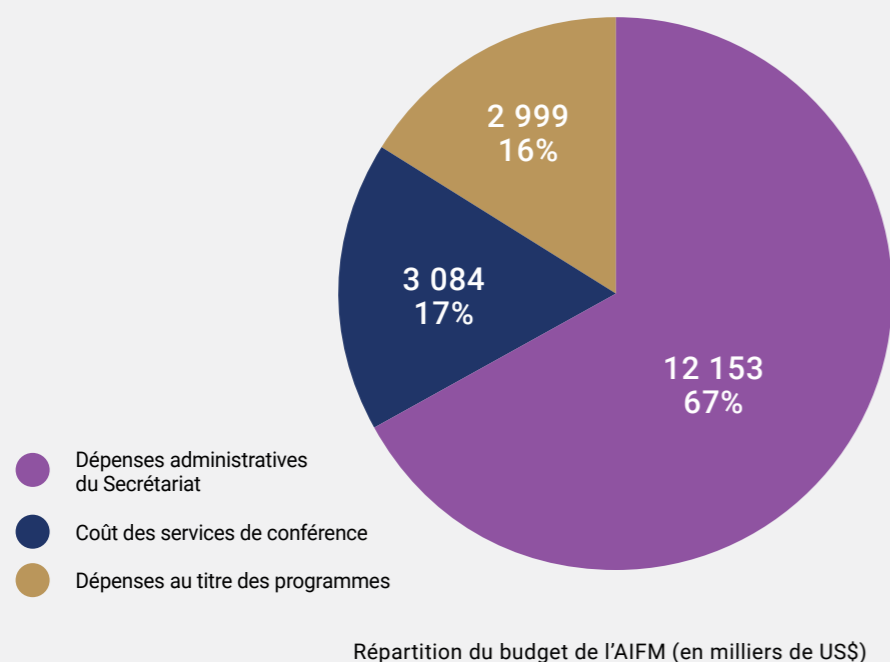
Le budget de l'AIFM est subdivisé en deux parties principales. D'une part, la partie administrative, qui couvre les frais de fonctionnement du Secrétariat ainsi que les

frais d'organisation des réunions des différents organes de l'AIFM, et d'autre part, plusieurs fonds d'affectation spéciale et fonds de contributions volontaires créés à différentes fins, notamment pour permettre aux pays en développement de participer pleinement aux activités de l'AIFM. Par ailleurs, l'AIFM dispose d'un fonds de roulement dont le solde s'établissait en juin 2020 à \$655 556, le plafond approuvé étant de \$660 000.

En mars 2019, l'AIFM a créé un fonds d'affectation spéciale destiné à s'assurer un appui extra-budgétaire et alimenté par plusieurs donateurs pour inciter les États membres et d'autres donateurs à verser des contributions volontaires pour financer les activités extraordinaires ou les activités qui ne sont pas financées par le budget approuvé. Ces contributions peuvent être ponctuelles, ou financer des programmes ou projets pluriannuels. Les fonds doivent être utilisés conformément aux conditions convenues avec les donateurs, notamment en ce qui concerne la présentation de rapports et l'audit. Depuis sa création, le fonds a permis de collecter US\$900 000 et en juin 2020, son solde net s'établissait à US\$486 310.

Budget 2019-2020

Pour l'exercice financier 2019-2020, le budget de l'AIFM se monte à US\$18 235 850 répartis selon le graphique ci-dessous.⁷⁷



⁷⁷ ISBA/24/A/11; ISBA/24/A/6 – ISBA/24/C/19.

Fonds de contributions volontaires

Le Fonds de contributions volontaires pour les membres de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances

Le fonds de contributions volontaires a été créé en 2002 pour faciliter la participation des membres de la CJT et de la CF venant de pays en développement. En juin 2020, le montant total des contributions versées au fonds depuis sa création s'élevait à US\$914 464.

Contributions - juillet 2019/juin 2020	
Philippines	2 500
Chine	20 000
Contractors (NORI, GSR, UKSRL, Marawa, the Government of Poland and DORD)	58 010
Contributions totales pendant la période	80 510
Contributions totales depuis la création	914 464
Total des montants disponibles en juin 2020	US\$3

Fonds de contributions volontaires pour les membres du Conseil

Lors de sa 23^{ème} session, en 2017, l'Assemblée a chargé le Secrétaire général de créer un fonds de contributions volontaires pour appuyer la participation des membres du Conseil venant de pays en développement et pour garantir une participation inclusive.⁷⁸

En juin 2020, le montant total des contributions versées au fonds s'élevait à US\$87 502. Le solde du fonds s'élevait à US\$20 579.

Contributions - juillet 2019/juin 2020	
NORI	20 000
GSR	20 000
UKSRL	20 000
OMS	20 000
Gouvernement du Royaume-Uni	7 502
Total des contributions	87 502
Total des dépenses	66 923
Total des montants disponibles	US\$20 579

⁷¹ ISBA/23/A/13.

⁷² ISBA/25/C/16.

Fonds de contributions volontaires pour le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Entreprise

A la première partie de sa 25^{ème} session, le Conseil a prié le Secrétaire général de créer un fonds de contributions volontaires afin que l'AIFM dispose des ressources nécessaires au financement des activités du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Entreprise.⁷⁹ Le fonds a été créé le 1^{er} mars 2019. En juin 2020, quatre contributions avaient été versées pour un montant total de US\$31 816. Le solde du fonds s'élevait à US\$5 968.

Contributions versées depuis mars 2019	
NORI	10 000
GSR	7 500
Ministère norvégien des Affaires étrangères	9 816
Marawa	4 500
Total des contributions	31 816
Total des dépenses	25 848
Total des montants disponibles	US\$5 968

Fonds de dotation pour la recherche scientifique marine dans la Zone

En 2020, le gouvernement mexicain a versé une contribution de US\$10 000 au fonds.

En juin 2020, le capital du fonds était de US\$3 513 567. A la même date, un montant total de US\$610 209 provenant des intérêts sur le capital avait été déboursé sous forme de subventions allouées à des projets.

Capital total	3 513 567
Intérêts	806 350
Décaissement	610 209
Total des montants disponibles (intérêts moins décaissement)	US\$212 066

Fonds d'affectation spéciale destiné à assurer un appui extrabudgétaire à l'AIFM

En juin 2020, le solde net du fonds s'élevait à US\$486 310, déduction faite des frais bancaires et des intérêts.

Contributions versées depuis mars 2019	
Pew Charitable Trusts	40 000
Banque africaine de développement	27 500
République de Corée	54 168
KMI	25 000
NORAD	524 069
Conseil national de recherche sur l'environnement, RoyaumeUni	10 000
Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU	90 000
Monaco	17 000
Chine	30 000
Ghana	25 000
ICAS	14 988
France	27 02
Total des contributions	885 627
Total des décaissements par projet, déduction faite des frais bancaires et des intérêts	399 317
Total des montants disponibles	US\$486 310

Situation des fonds de contributions volontaires en juin 2020

